



**AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

**LUNDI 7 AVRIL 2025, 19 H
ASSEMBLÉE PUBLIQUE :
CENTRE MONSEIGNEUR MARCOUX, 2025 RUE ADJUTOR-RIVARD, À L'ÉTAGE**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

AG-25-01 Ouverture de l'assemblée	19 h 00
AG-25-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
AG-25-03 Ouverture de la période électorale	19 h 05
<input type="checkbox"/> Présentation du déroulement des élections	
<input type="checkbox"/> Appel de candidatures	
AG-25-04 Rendez-vous Limoilou, avec le portrait des dynamiques de logement, et la Table citoyenne Littoral Est vont discuter de cet enjeu majeur dans le quartier	19 h 15
<input type="checkbox"/> Échanges et discussions	
AG-25-05 Clôture de l'appel à candidatures	20 h 00
<input type="checkbox"/> Présentation des candidates et candidats	
<input type="checkbox"/> Début du scrutin ¹	
AG-25-06 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres 2024	20 h 15
AG-25-07 Rapport annuel et états financiers 2024	20 h 25
<input type="checkbox"/> Présentation du rapport annuel	
<input type="checkbox"/> Présentation des états financiers	
<input type="checkbox"/> Période de questions et de commentaires du public sur le rapport annuel et les états financiers	
<input type="checkbox"/> Ratification du rapport annuel et des états financiers	
<input type="checkbox"/> Nomination des signataires (deux) des états financiers	
AG-25-08 Fermeture du scrutin, dépouillement et annonce des résultats	20 h 55
AG-25-09 Période d'information du conseiller municipal	21 h 00
AG-25-10 Période de questions et commentaires	21 h 10
AG-25-11 Levée de l'assemblée*	21 h 30

*L'assemblée générale annuelle peut être suivie d'une assemblée régulière du conseil d'administration.

¹ Le scrutin se déroule concurremment à l'assemblée et prend fin au point AG-25-08. Toutefois, le président

d'élection prendra les mesures nécessaires pour permettre aux personnes présentes au bureau de scrutin, avant l'expiration de la période de scrutin, d'exercer leur droit de vote. Le dépouillement du scrutin et l'annonce des résultats se font après la fermeture du scrutin, le tout concurremment à l'assemblée.